

Strasbourg, 16 octobre 2026

CONSEIL CONSULTATIF DE PROCUREURS EUROPÉENS (CCPE)

21^e réunion plénière

15-16 octobre 2026

Salle G03, bâtiment Agora

Strasbourg

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

A. AVANT-PROPOS

1. Le Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) a tenu sa 21^e réunion plénière les 15 et 16 octobre 2026. Elle était présidée par M. Raymond Briscoe (Irlande), Président du CCPE. La liste des participants figure à l'annexe I et l'ordre du jour est joint au présent rapport.

B. POINTS SOUMIS AU COMITÉ DES MINISTRES POUR DÉCISION

2. Le CCPE a invité le Comité des Ministres :
 - a. à prendre note de l'Avis n° 21 (2026) sur le soutien et les garanties à apporter aux procureurs afin de permettre un ministère public efficace, qui sera transmis aux autorités compétentes des États membres, tout en encourageant sa traduction dans les langues appropriées si nécessaire, ainsi qu'aux organes pertinents du Conseil de l'Europe, afin qu'ils puissent en tenir compte dans leurs travaux ;
 - b. à prendre note de l'ensemble de ce rapport.

C. LISTE DES POINTS EXAMINÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CCPE

Le CCPE

3. **a adopté** l'Avis n° 21 (2026) sur le soutien et les garanties à apporter aux procureurs afin de permettre un ministère public efficace, sous réserve d'éventuelles modifications rédactionnelles par son Bureau, qui a été chargé d'apporter ces modifications, le cas échéant, et d'assurer la cohérence entre les versions anglaise et française ;
4. **a remercié** les membres du CCPE pour leurs réponses exhaustives au questionnaire destiné à l'élaboration de l'Avis n° 21 (2026), qui reflétaient les perspectives nationales, mettaient en évidence les progrès accomplis mais soulignaient également les préoccupations et les défis, et qui ont constitué un excellent retour d'information pour la préparation du projet de l'Avis n° 21 (2026) ;
5. **a décidé** de soumettre l'Avis n° 21 (2026) au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note et invite les États membres à en assurer la diffusion la plus large possible auprès des décideurs et des professionnels de la justice, y compris sa traduction si nécessaire ;
6. **s'est félicité** de la poursuite d'une coopération étroite entre le CCPE et d'autres organes et institutions du Conseil de l'Europe, en particulier avec la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) ;
7. **s'est félicité** de l'utilisation continue des normes de la CEPEJ et de la Commission de Venise dans les avis et autres documents du CCPE, ainsi que de l'utilisation par la CEPEJ et la Commission de Venise des normes et recommandations du CCPE ; **a également pris note** que la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) continuait à faire référence aux avis du CCPE dans ses arrêts ;
8. **a pris note** des informations fournies par le Secrétariat selon lesquelles le fait que les rapports annuels du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe mettent régulièrement en avant les normes du CCPE témoigne de la grande pertinence de ses travaux dans l'architecture globale du Conseil de l'Europe. Tout récemment, dans le rapport de 2026 intitulé « Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe en temps de rupture », il est fait référence à l'Avis n° 20 (2025) du CCPE sur la diversité et l'inclusion dans les ministères publics, ainsi qu'à l'étude thématique réalisée par le CCPE en 2025 sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le travail des ministères publics ;
9. **a pris note** des informations fournies par M. Raymond Briscoe (Irlande), Président du CCPE, concernant les activités du CCPE en 2026 et sa participation à divers événements contribuant à une meilleure sensibilisation aux normes élaborées par le CCPE ;
10. **a pris note** des informations fournies par les membres du CCPE concernant leurs efforts visant à diffuser les avis et les normes du CCPE et à promouvoir leur mise en œuvre aux niveaux international et national, ainsi que des informations sur divers événements

de haut niveau organisés dans les États membres concernant l'indépendance et l'impartialité des procureurs ;

11. **a pris note** des informations fournies par les membres du CCPE concernant l'évolution de leurs systèmes de poursuite et de justice, ainsi que dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale ; **s'est félicité** du recours croissant aux normes du CCPE dans ce contexte et **a souligné** la pertinence particulière de l'Avis n° 21 (2026) sur le soutien et les garanties à apporter aux procureurs afin de permettre un ministère public efficace pour relever bon nombre des défis identifiés ; **a pris note**, en particulier, des préoccupations concernant l'indépendance et le fonctionnement des ministères publics, notamment les projets de réformes institutionnelles et législatives soulevant des questions d'ordre constitutionnel, les interrogations relatives à l'organisation et à l'indépendance des ministères publics, aux procédures de nomination et aux ingérences politiques ; **a également pris note** des débats menés dans plusieurs juridictions sur l'impact potentiel des réformes et des processus de nomination sur l'indépendance et l'efficacité des ministères publics et du pouvoir judiciaire ; **a pris note** des évolutions positives visant à renforcer l'organisation, l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des ministères publics, notamment les changements à la tête de ces ministères, la création de services spécialisés chargés des poursuites et du recouvrement des avoirs, les contrôles d'intégrité et le renforcement des garanties relatives au contrôle des décisions du ministère public ; **a également pris note** des efforts déployés pour lutter contre la corruption, la criminalité organisée et économique, les infractions environnementales, la traite des êtres humains et la violence domestique, ainsi que des avancées en matière de recouvrement des avoirs, de formation spécialisée et de coopération internationale, notamment avec le Parquet européen (EPPO) ; **s'est félicité** des initiatives visant à améliorer le recrutement, la rémunération, la formation professionnelle et le soutien psychologique des procureurs, tout en prenant note des préoccupations concernant leur épuisement professionnel, leurs conditions de travail exigeantes, l'insuffisance des ressources humaines et financières et les risques croissants pour leur sécurité personnelle, y compris ceux découlant de leur exposition sur les médias sociaux ; **a également pris note** de l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) et des outils numériques au sein des ministères publics, soulignant l'importance de disposer de systèmes sécurisés, d'une gouvernance appropriée et d'une formation adéquate pour garantir que la technologie aide les procureurs dans leur travail, plutôt que les remplace ; et **a souligné** l'importance de rendre accessibles les normes et avis du CCPE et d'en promouvoir la mise en œuvre au niveau national ;
12. **a réitéré** qu'il restait à la disposition du Comité des Ministres et des autres organes du Conseil de l'Europe (en particulier le Secrétaire Général et l'Assemblée parlementaire) ainsi que des membres et observateurs du CCPE pour préparer des avis et autres textes concernant la situation spécifique des procureurs dans les États membres ;
13. **a chargé**, à cet égard, le Bureau du CCPE de préparer, d'adopter et de publier ces avis et autres textes concernant la situation spécifique des procureurs dans les États membres ;
14. **a confirmé** son intention de procéder, en 2027, à l'élaboration de l'Avis n° 22 (2027) sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre des activités des procureurs, et

a chargé son Bureau et le Groupe de travail de 2027 de préparer un projet d'Avis sur ce sujet en vue de son adoption lors de sa 22e réunion plénière en 2027 ;

15. **a décidé** de continuer à confier au Bureau du CCPE l'organisation des études thématiques du CCPE, et d'organiser en particulier la préparation, en 2027, d'une étude thématique sur le thème de l'interconnexion entre le travail des ministères publics et l'évolution de l'environnement médiatique : progrès et défis, qui fera le point sur les travaux du CCPE dans ce domaine et mettra en lumière la situation actuelle concernant les relations entre les ministères publics et les médias, dans le contexte plus large du droit du public à être informé des développements dans le domaine de la justice pénale;
16. **a nommé** Yeghiazar Avagyan (Arménie), Paulo Morgado de Carvalho (Portugal), Michael Leitner (Autriche), Nanouk Lemmers (Pays-Bas), Nicola Lettieri (Italie), Anna Ondrejova (République slovaque), Lars Otte (Allemagne), Peter Paul Portelli (Malte), Horatiu Razvan Radu (Roumanie) en tant que membres, et Francisco Jiménez-Villarejo (Espagne), Marion Langford (Royaume-Uni) en tant que membres suppléants du Groupe de travail chargé de préparer le projet d'Avis en 2027 qui sera soumis à la 22e réunion plénière du CCPE ;
17. **a réélu** Raymond Briscoe (Irlande) comme Président et Despina Kyprianou (Chypre) comme Vice-Présidente, tous deux pour un deuxième mandat (2027) ;
18. **a réélu** Onur Ustali (Türkiye) en tant que membre du Bureau pour un deuxième mandat (2027-2028), et **a élu** Barna Miskolczi (Hongrie) en tant que membre du Bureau pour un premier mandat (2027-2028) ;
19. **a désigné** Olga Lytvynchuk (Ukraine) comme Rapporteuse pour l'égalité de genre pour 2027 ;
20. **a exprimé** sa satisfaction quant à la manière dont ses activités ont été mises en œuvre en temps utile en 2026, **a remercié** tous les membres et observateurs pour leur participation constante et active aux travaux du CCPE, ainsi que le Secrétariat pour son soutien solide dans l'accomplissement du mandat du CCPE ;
21. **a décidé** de tenir sa 22e réunion plénière les 28 et 29 octobre 2027 ;
22. **a décidé** de tenir les 40e et 41e réunions du Groupe de travail respectivement les 25 et 26 février 2027 et les 20 et 21 mai 2027.

List of participants / Liste de participants

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE	Ms/Mme Ervisa HYKA - Online / <i>En ligne</i> Prosecutor, Office of the Prosecutor General
ANDORRA / ANDORRE	Mr/M. Ivan ALIS SALGUERO Procureur Adjoint, Parquet Général
ARMENIA / ARMÉNIE	Mr/M. Yeghiazar AVAGYAN Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
AUSTRIA / AUTRICHE	Mr/M. Michael LEITNER Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN	Mr/M. Sabuhi ALIYEV Director, International Legal Cooperation Department, Office of the Prosecutor General
BELGIUM / BELGIQUE	Mr/M. Erwin DERNICOURT Premier Avocat Général, Parquet Général
BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE	Ms/Mme Gordana BOSILJČIĆ - Apologised / <i>Excusé</i> Prosecutor, Office of the Prosecutor General
BULGARIA / BULGARIE	Ms/Mme Raya Boncheva DIMOVA-TAFROVA Prosecutor, Supreme Cassation Prosecutor's Office
CROATIA / CROATIE	Mr/M. Josip CULE - Apologised / <i>Excusé</i> Deputy Attorney General, Head of International Legal Assistance and Cooperation Department, Office of the Prosecutor General
CYPRUS / CHYPRE	Ms/Mme Despina KYPRIANOU Vice-President of the CCPE / Vice-Présidente du CCPE Senior Counsel of the Republic, Office of the Attorney General
CZECHIA / TCHÉQUIE	Ms/Mme Jana ZEŽULOVÁ Deputy Director of Analytical and Legislative Department, Office of the Prosecutor General

DENMARK / <i>DANEMARK</i>	Ms/Mme Nina HJORTH Special Prosecutor, Office of the Director of Public Prosecutions
ESTONIA / <i>ESTONIE</i>	Ms/Mme Piret PAUKSTYS State Prosecutor, National Member for Estonia at Eurojust
FINLAND / <i>FINLANDE</i>	Ms/Mme Jenni KORVENMAA - Apologised / <i>Excusé</i> Senior Prosecutor, Office of the Prosecutor General
FRANCE	Mr/M. Jean-François BOHNERT - Apologised / <i>Excusé</i> Procureur Général, Cour d'Appel de Versailles
GEORGIA / <i>GÉORGIE</i>	Mr/M. Giorgi MIKAVA Head of the International Relations Department, Office of the Prosecutor General
GERMANY / <i>ALLEMAGNE</i>	Mr/M. Lars OTTE Deputy Federal Public Prosecutor General, Office of the Federal Public Prosecutor General
GREECE / <i>GRÈCE</i>	Mr/M. Sofoklis LOGOTHETIS Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General at the Supreme Court
HUNGARY / <i>HONGRIE</i>	Mr/M. Barna MISKOLCZI Prosecutor, Head of Department for International and European Affairs, Office of the Prosecutor General
ICELAND / <i>ISLANDE</i>	Mr/M. Helgi Magnús GUNNARSSON - Apologised / <i>Excusé</i> Deputy Director, Office of the Director of Public Prosecution
IRELAND / <i>IRLANDE</i>	Mr/M. Raymond BRISCOE President of the CCPE / <i>Président du CCPE</i> Deputy Chief Prosecutor, Office of the Director of Public Prosecutions
ITALY / <i>ITALIE</i>	Mr/M. Nicola LETTIERI Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General at the Supreme Court of Cassation
LATVIA / <i>LETTONIE</i>	Mr/M. Marcis VILUMS Head Prosecutor, Department of International Cooperation, Office of the Prosecutor General

LIECHTENSTEIN	Mr/M. Frank HAUN Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
LITHUANIA / LITUANIE	Mr/M. Kastytis ŠIKŠNYS - Online / <i>En ligne</i> Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
LUXEMBOURG	Mr/M. Marc HARPES Procureur Général d'Etat adjoint, Parquet Général
MALTA / MALTE	Mr/M. Peter Paul PORTELLI Prosecutor, Office of the Prosecutor General
REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Mr/M. Dumitru OBADĂ Prosecutor, President of the Superior Council of Prosecutors
MONACO	Mr/M. Mr Morgan RAYMOND - Apologised / <i>Excusé</i> Deputy Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	Ms/Mme Maja JANKOVIC State Prosecutor, Office of the Prosecutor General
NETHERLANDS / PAYS-BAS	Ms/Mme Nanouk LEMMERS Senior Public Prosecutor, Office of the Prosecutor General
NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD	Ms/Mme Natasa KRSTEVSKA-CALEV - Online / <i>En ligne</i> Public Prosecutor, Primary Public Prosecutor's Office
NORWAY / NORVÈGE	Mr/M. Esben KYHRING Senior Public Prosecutor, Office of the Prosecutor General
POLAND / POLOGNE	Ms/Mme Barbara RZUCHOWSKA Prosecutor, Bureau of International Cooperation, National Prosecutor's Office
PORTUGAL	Mr/M. Paulo MORGADO DE CARVALHO Vice-Prosecutor General, Office of the Prosecutor General
ROMANIA / ROUMANIE	Mr/M. Horatiu Razvan RADU Prosecutor, Prosecutor's Office at the High Court of Cassation and Justice
SAN MARINO / SAINT-MARIN	Mr/M. Vico VALENTINI - Apologised / <i>Excusé</i> Commissaire de la Loi

SERBIA / <i>SERBIE</i>	Mr/M. Branko STAMENKOVIC - Apologised / <i>Excusé</i> Public Prosecutor, Supreme Public Prosecutor's Office
SLOVAK REPUBLIC / <i>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE</i>	Ms/Mme Anna ONDREJOVÁ Prosecutor, International Department, Office of the Prosecutor General
SLOVENIA / <i>SLOVÉNIE</i>	Mr/M. Drago ŠKETA Supreme State Prosecutor, Office of the Prosecutor General
SPAIN / <i>ESPAGNE</i>	Mr/M. Francisco JIMÉNEZ-VILLAREJO Head of the International Cooperation Unit, Office of the Prosecutor General
SWEDEN / <i>SUÈDE</i>	Ms/Mme Sara FRIEDMAN Senior Public Prosecutor, Office of the Prosecutor General
SWITZERLAND / <i>SUISSE</i>	Mr/M. Jacques RAYROUD - Apologised / <i>Excusé</i> Procureur Général suppléant, Ministère public de la Confédération
TÜRKIYE	Mr/M. Onur USTALI Member, Council of Judges and Prosecutors
UKRAINE	Ms/Mme Olga LYTVYNCHUK Deputy Head, Division for Cooperation in Criminal Proceedings of the Department for International Cooperation, Office of the Prosecutor General
UNITED KINGDOM / <i>ROYAUME-UNI</i>	Ms/Mme Marion LANGFORD - Online / <i>En ligne</i> Head of International Unit, Crown Prosecution Service

OBSERVERS / OBSERVATEURS

MEDEL - Magistrats européens pour la démocratie et les libertés	Mr/M. Paulo LONA Vice-President of MEDEL and President of the Portuguese Association of Prosecutors
MAROC	Mr/M. Mohamed OUKHLIFA Avocat Général, Chef de Département de la coopération, Présidence du Ministère Public

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**DGI - DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /
DGI - DIRECTION GENERALE DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT**

DEPARTMENT OF HUMAN RIGHTS AND JUSTICE STANDARDS / SERVICE DES NORMES EN MATIERE DE DROITS HUMAINS ET DE JUSTICE	Mr/M. Daniele CANGEMI Head of Department / <i>Chef de Service</i>
LEGAL CO-OPERATION DIVISION / DIVISION DE LA COOPERATION JURIDIQUE	Mr/M. Gerald DUNN Head of Division / <i>Chef de la Division</i> Secretary of the CDCJ / <i>Secrétaire du CDCJ</i>
	Mr/M. Artashes MELIKYAN Head of Justice Independence Unit / <i>Chef d'unité de l'indépendance de la justice</i> Secretary of the CCJE and CCPE / <i>Secrétaire du CCJE et CCPE</i>
	Ms/Mme Patricia COUTINHO Administrator / <i>Administratrice</i>
	Ms/Mme Christina NICOLAIDOU Assistant / <i>Assistante</i>
	Ms/Mme Anastasiia SHEINA Assistant / <i>Assistante</i>

INTERPRETERS / INTERPRETES

INTERPRETERS / INTERPRETES	Ms/Mme Pascale MICHLIN Ms/Mme Bettina LUDEWIG QUAINÉ Ms/Mme Clarissa WORSDALE
-----------------------------------	--